

# [Semesterberichte]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin / Vereinigung Schweizerischer Hochschuldozenten =  
Association Suisse des Professeurs d'Université**

Band (Jahr): **14 (1988)**

Heft 4

PDF erstellt am: **12.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Universität Basel

Les universités de la région du Haut-Rhin, Strasbourg, Fribourg-en-Brigau, Karlsruhe et Bâle coordonnent leur enseignement en biotechnologie: Elles offrent un plan d'études de 3 ans pour ingénieur-biologiste qui incorpore des centres de gravité dans la formation et la recherche. - Divers instituts des sciences de l'économie ont trouvé un lieu commun au sein du nouveau centre des sciences humaines. - Les nouveaux règlements des études et examens de la division des sciences économiques, qui depuis longtemps ont été approuvés par la faculté, attendent toujours leur ratification par les autorités.

Aus der traditionellen Zusammenarbeit der oberrheinischen Universitäten ist das Projekt einer gemeinsamen Schule für Biotechnologie-Ingenieure erwachsen. Die Universitäten Strassburg (Hauptsitz), Freiburg i. Br., Karlsruhe und Basel (Nebensitze) wollen sich in die Ausbildung in zellulärer und molekularer Biologie, Biochemie, Genetik, zellulärer Physiologie und Verfahrenstechnik so teilen, dass jede Universität ihre spezifischen Schwerpunkte in Forschung und Lehre einbringt. Der dreijährige Studiengang soll auf einem Grundstudium aufbauen, und der erfolgreiche Abschluss wird mit einem gemeinsamen Diplom der vier Hochschulen bestätigt. Es darf heute damit gerechnet werden, dass die drei Hoheitsträger die erforderlichen Mittel bereitstellen, so dass das erste Studienjahr im Herbst 1989 beginnen kann.

Auch in den Wirtschaftswissenschaften tut sich einiges. Im Sommersemester haben sie ihr neues Gebäude auf dem Rosshof-Areal am Petersgraben, gegenüber dem Kollegienhaus der Universität, beziehen können. In diesem grosszügig gestalteten Neubau - "Wirtschaftswissenschaftliches Zentrum" (WWZ) genannt - sind nun gemeinsam untergebracht: Das Institut für Volkswirtschaft (hervorgegangen aus der Fusion des früheren Sozialwissenschaftlichen Instituts und des Instituts für angewandte Wirtschaftsforschung), das Institut für Betriebswirtschaft, die Institute für Wirtschaftsinformatik und für Statistik/Oekonometrie sowie die Zentrale WWZ-Bibliothek und das Schweizerische Wirtschaftsarchiv.

Ein ebenfalls neu gegründeter Förderverein des WWZ, dem alle wichtigen Unternehmungen der Nordwestschweiz angehören, hat sich zum Ziel gesetzt, Mittel zur Förderung der angewandten Forschung in wichtigen Schwerpunktbereichen bereitzustellen, aber auch zur für die Weiterbildungsaktivitäten notwendigen Infrastruktur beizutragen.

Parallel zu diesen sich nach aussen manifestierenden Neuerungen hat die wirtschaftswissenschaftliche Abteilung eine neue Studien- und Prüfungsordnung konzipiert, die im Gegensatz zu andern Universitäten an einem integrierten Studiengang für Volks- und Betriebswirtschaftslehre festhält. Dabei wird den Studierenden eine grössere Zahl von Vertiefungsgebieten zur Wahl gestellt, die sich nicht so sehr an den Teildisziplinen als vielmehr an thematischen und methodischen Schwerpunkten orientieren.

Wann diese bereits im November vergangenen Jahres von der Fakultät beschlossene Ordnung von den oberen Behörden genehmigt wird, war allerdings Ende des Sommersemesters nicht abzusehen. Manchmal kann Bedächtigkeit von Räten und Kommissionen ja durchaus ihren Segen tragen. Die Studierenden, die nach einem Jahr endlich wissen möchten, ob die neue Ordnung gilt oder nicht oder doch, finden solche Langsamkeit alles andere als segensreich. Die Professoren auch.

Wilhelm Hill

Universität Bern

Durant le court semestre d'été, un nombre important de démissions et de nominations ont eu lieu. A la suite de ces événements les facultés changent rapidement leur apparence. - Planification de détails de l'UNI TOBLER: A l'aide de séances intenses réunissant le maître d'ouvrage, les architectes et les utilisateurs, des solutions satisfaisantes ont pu être trouvées pour l'accomodation de la faculté de théologie et de celle des sciences humaines. - Modification du système d'évaluation des positions universitaires et élargissement sur toute l'administration cantonale. - Suite à la réduction de l'âge de rachat dans la caisse de pensions, l'université prévoit des problèmes importants dans la nomination de professeurs venant de l'extérieur. - Le docteur P. Kohler, chef de la division universitaire du Département de l'éducation, part dans l'industrie privée.

Der vergangene Sommer war, wie immer, zu kurz. Einige Dozenten führten ihre Veranstaltung noch in der ersten Ferienwoche weiter. Aber in den langen Sommerferien lässt sich ja ein Ausgleich finden. Das Semester war, wie schon die letzten, durch viele Rücktritte, Berufungen und Berufungsverfahren gekennzeichnet. Abschiedsvorlesungen und Antrittsvorlesungen lösten sich ab. Zur Zeit ändern die Fakultäten unserer Universität ihr Gesicht recht schnell.

Wie ich in meinem letzten Bericht bereits ankündigte, fanden in diesem Sommersemester die detaillierten Planungen für die Unterbringung der Institute und Seminare der Phil.-hist. Fakultät im künftigen UNI-TOBLER statt. Dieses Verfahren erforderte von den damit vertrauten Verantwortlichen der Institute einen ganz erheblichen Arbeitsaufwand: Durcharbeiten und Revision der Pläne, die Erfassung der Arbeitsabläufe in den Instituten, mehrfache Rücksprache mit den Mitarbeitern, mehrfache Sitzungen mit den beteiligten Architekten, etc. Wenn schliesslich alles befriedigend gelang, so verdanken wir das vor allem der Beweglichkeit und dem Entgegenkommen des Architektenteams und der vorzüglichen

Vorarbeit und ständigen Unterstützung durch den Beauftragten der Fakultät für UNI-TOBLER, Professor A. Lang, und den Bau- und Raumkoordinator der Universität, Herrn K. Bühlmann. Der nächste Arbeitsgang, nämlich die Feinplanung der einzelnen Räume, steht nun erst ab 1990 bevor.

Gewisse Sorgen bereiten den Fakultäten die Bestrebungen der Kantonalen Verwaltung, die Universität im Zuge von Reformen den übrigen Kantonalen Stellen anzugleichen. So wird das bisher in der Universität für die Stellenbewirtschaftung geltende Punktesystem von allen Direktionen der Kantonalen Verwaltung übernommen, dabei aber auch verändert: Die bisher sieben gültigen Punkte Kategorien werden z.T. zusammengefasst, die einzelnen Stellen neu bewertet. So kosten künftig Ordinarien und Extraordinarien gleich viele Punkte, ebenso Hilfsassistenten und Verwaltungsangestellte. Die Universitätsverwaltung meint, dass sich Vor- und Nachteile des neuen Systems aufwiegen. Hoffen wir, dass auch die Institute und Fakultäten dieser positiven Sicht zustimmen können.

Gravierender ist die Absicht des Kantons, das Einkaufsalter in die Pensionskassen allgemein und auch für die Universität herabzusetzen, um eine frühere Pensionierung zu ermöglichen. Für die Universität würde sich damit die Chance, auswärtige Dozenten zu berufen, ganz erheblich verschlechtern.

Vielleicht sind alle diese Sorgen aber auch unnötig, denn in zwei Wochen, 10 Tage nachdem ich diesen Bericht abgeliefert haben werde, steht die Initiative "Hunderttausend Franken sind genug" zur Abstimmung. Würde sie angenommen (und wer kann das heute mit Bestimmtheit ausschliessen), so müsste die gesamte Lohnskala des Kantons zwischen den Eckpfeilern von Fr. 35'000.-- und Fr. 100'000.-- Platz finden. Die Löhne fast aller Universitätsangestellten würden damit erheblich gesenkt werden müssen, die der Professoren natürlich am stärksten; ein Ordinarius würde künftig vielleicht ca. Fr. 85'000.-- verdienen. Die Universität Bern wäre damit im In- und Ausland nicht mehr konkurrenzfähig, und ihre Personalpolitik, vielleicht auch ihre Ziel-

setzungen müssten wohl ganz neu gestaltet werden. (Anmerkung der Redaktion: Die Initiative ist abgelehnt worden).

Zu Beginn der Semesterferien war in der Presse zu lesen, dass Dr. Peter Kohler, langjähriger Mitarbeiter und seit mehreren Jahren Vorsteher der Abteilung Hochschulwesen in der Erziehungsdirektion, seine Stelle aufgibt und künftig in der Wirtschaft arbeiten wird. Die Universität verliert dadurch einen kompetenten, stets loyalen und hilfsbereiten Verhandlungspartner in der Kantonalen Verwaltung. Wer wird ihm nachfolgen, und wie wird sich die Kooperation künftig gestalten? Eine wichtige Frage für alle, die an der Selbstverwaltung der Universität beteiligt sind.

Mario von Cranach

Université de Fribourg

100. Sitzung des Senats seit seiner Verankerung im Universitätsgesetz von 1970: dieses Uni-"Parlament" hat sich von einer fakultären Interessenvertretung zum Forum weitsichtiger Universitätspolitik gewandelt.

Wichtige Geschäfte des Senats: neue Professur für Unternehmensführung (französischsprachig), neue Auszeichnung "Ehrenmitglied der Universität Freiburg", Massnahmen zur Förderung des wissenschaftlichen Nachwuchses, Schaffung eines Hauptfaches Informatik, Teilung der rechts- und wirtschaftswissenschaftlichen Fakultät, Zusammenarbeitsvertrag mit der Universität Bamberg auf dem Gebiet der Psychologie usw.

Am 5. Mai beging die Universität den 13. Europatag mit einem Symposium über Polen; ferner fanden ein Seminar zum Thema "Herausforderung Europa", die erste Sommeruniversität der katholischen Presseunion sowie eine Ausstellung "Negri Pub - 100 ans d'image des Noirs dans la publicité" statt.

Au cours du semestre d'été 1988, le 23 juin, le Sénat de l'Université qui en est pour ainsi dire le parlement de par sa composition et ses compétences à côté du Rectorat qui en est l'organe dirigeant et exécutif, a tenu sa 100ème séance depuis son institution dans la loi du 27 novembre 1970 sur l'organisation de l'Université. Cette 100ème séance du Sénat fut ouverte par une sonate de Benedetto Marcello, interprétée par deux étudiants de l'Institut de musicologie. Les trois anciens Recteurs et Présidents du Sénat depuis 1970, MM. Gaston Gaudard, Bernard Schnyder et Alfred von Overbeck évoquèrent certains faits qui avaient marqué leur quadriennat. Le soussigné releva trois tendances qui semblent caractériser l'évolution vécue dans le Sénat depuis le 4 mars 1971, date de la première séance:

- les membres du Sénat, au départ plutôt porte-parole de leur Faculté ou de leur corps, ou de l'autorité qui les avaient délégués, se sont exprimés toujours davantage comme sénateurs de l'Université, investis d'un mandat personnel;

- les sénateurs "extérieurs", en particulier les sénateurs investis d'un mandat de député, ont établi des liens utiles entre l'Université et les autorités cantonales. Informés des problèmes universitaires, ils se sont souvent engagés en faveur de l'Université, notamment dans les formations politiques et au Grand Conseil;

- Le Sénat lui-même manifeste de plus en plus la volonté de prendre une part active à la définition des orientations de la politique universitaire. A juste titre, il n'entend pas être un simple organe d'élection et d'enregistrement. Un Sénat actif et pleinement conscient de ses responsabilités est l'un des principaux garants de l'autonomie de l'Université, cette autonomie que l'on voulut précisément renforcer en 1970 et sans laquelle il n'est pas d'université digne de ce nom. Pour cela, le Sénat s'est donné les moyens de mieux assumer ses tâches notamment en se dotant d'une commission financière pour l'examen du projet de budget et des comptes. Sous réserve des compétences de l'Etat, une certaine publicité est assurée aux délibérations du Sénat. Une ombre au tableau: l'autorité qui s'attache aux décisions et recommandations du Sénat, un organe composé de membres compétents, devrait encore être mieux reconnue à l'extérieur.

Les objets traités par le Sénat témoignent de son importance. Aussi, à l'occasion de cette 100ème séance du Sénat, nous évoquerons surtout dans ce rapport les sujets qu'il a traité au cours de ses 3 séances au semestre d'été 1988 et qui reflètent bien les sujets marquants de ce semestre.

Le Sénat s'est exprimé positivement à l'unanimité sur la demande de la Section économique de créer une nouvelle chaire en gestion d'entreprise en langue française. Ce nouveau poste prévu dans le plan de développement est justifiée notamment par le nombre d'étudiants et contribuera à un meilleur équilibre des enseignements au sein de la Section économique. Le Sénat a procédé à une nomination générale à la Commission de recours de l'Université pour une nouvelle période de 4 ans pour les



représentants du corps professoral et de deux ans pour les représentants des assistants et des étudiants. Il a nommé à l'unanimité les représentants proposés par les corps concernés.

Après plusieurs discussions, le Sénat a adopté unanimement un règlement concernant l'institution d'une nouvelle distinction universitaire. La qualité de "membre d'honneur de l'Université de Fribourg", "Ehrenmitglied der Universität Freiburg", est destinée à remercier et à honorer ceux qui se sont acquis un mérite particulier en soutenant l'Université de façon remarquable, en déployant à son service une activité exemplaire ou en lui témoignant d'une autre manière intérêt et fidélité. La distinction sera décernée par le Sénat sur proposition du Rectorat ou d'une Faculté ou sur celle de 7 sénateurs. Le règlement indique les justifications de la nouvelle distinction, les prérogatives du titulaire, la procédure, de même qu'il définit le profil de cette nouvelle distinction en la délimitant par rapport aux deux autres distinctions qui sont le doctorat honoris causa et la qualité de sénateur honoraire.

Le Sénat a examiné le rapport du Rectorat établi d'entente avec les Doyens au sujet de la politique en matière de relève scientifique. Il a notamment souligné l'importance de la prévoyance professionnelle, de postes attractifs pour les assistants et de la mise à disposition de moyens financiers pour participer à des manifestations scientifiques. Un inventaire des chaires à repourvoir dans les Hautes Ecoles suisses jusqu'en l'an 2000 a été fait et des études sont en cours dans les universités romandes sous l'égide de la Conférence universitaire romande. La formation d'une relève scientifique de qualité pour occuper les nombreux postes professoraux à repourvoir, exige une attention et des moyens incitant les jeunes scientifiques à continuer leur formation, notamment par des séjours auprès d'autres universités. La situation professionnelle des scientifiques de haut niveau, avant de pouvoir occuper durablement un poste professoral, est très difficile. Les repourvues de chaires devraient être préparées plusieurs années à l'avance et que l'on n'aurait parfois avantage à pouvoir engager des candidats, selon des modalités à déterminer, avant que le titulaire de la chaire

ne se retire. Le Fonds national offre des possibilités à cet égard, celles-ci ne sont cependant guère utilisées car les garanties exigées présentent l'inconvénient de devoir choisir plusieurs années à l'avance.

Le Sénat a adopté un règlement concernant l'organisation du Service informatique de l'Université. Il est prévu que l'informatique pour ce qui est de l'enseignement et de la recherche, sera rattachée et subordonnée aux facultés, alors que l'informatique de service le sera directement au Rectorat. On peut relever que la procédure d'acquisition prévue passe en principe par le Service d'informatique pour des raisons de comptabilité et de subventionnement. La philosophie qui a présidé à l'organisation du Service informatique est de décentraliser autant que possible, la limite étant l'aspect financier et la compatibilité des systèmes entre eux. Une Commission assure la coordination avec le canton et son administration ainsi qu'avec les autres Hautes Ecoles de Suisses et même étrangères par l'intermédiaire de SWITCH. Dans ce domaine toujours, le Sénat a préavisé favorablement sous réserve de ratification par l'Etat, un nouveau règlement relatif à l'obtention d'un diplôme en informatique, à la Faculté des Sciences et à la Section des Sciences économiques et sociales. Si l'Université de Fribourg offre à ses étudiants la possibilité de se former en informatique depuis bientôt 30 ans, la large palette des cours offerts va s'élargir dès cet automne et cette nouvelle voie de formation aboutissant à un diplôme d'informatique comprendra l'informatique comme branche principale et formera des informaticiens spécialisés dans le logiciel. Ce diplôme permettra de créer une double compétence entre d'une part l'informatique et d'autre part une branche quelconque enseignée à l'Université. Les études donnant accès à ce diplôme durent 4 ans. En première et deuxième année, les étudiants acquerront les bases fondamentales de l'informatique, des mathématiques et de l'économie d'entreprise. Les deux dernières années seront plus spécialisées. Les étudiants toucheront des domaines tel que la théorie des langages, les systèmes d'exploitation, etc. Les étudiants suivront également les cours relatifs à leur branche secondaire, rédigeront en troisième année un séminaire et l'année suivante un mémoire qui seront des travaux pratiques de longue haleine. Les études menant à ce diplôme pourront débuter cet automne.

Les membres du Sénat ont abondamment discuté d'un rapport relatif à la séparation de la Faculté du Droit et des Sciences économiques et sociales en deux facultés. Le Sénat a pris acte du fait que les deux sections existantes sont déjà séparées en réalité en ce qui concerne l'enseignement, les plans de développement, les moyens budgétaires, les statistiques, les comptes, etc. Après un examen attentif, le Sénat a admis que les avantages d'une séparation l'emportent sur ceux que présente la situation actuelle. Le Sénat a finalement approuvé à l'unanimité le rapport concernant cette séparation.

Le Sénat a approuvé les comptes 1987 de l'Université. Suivant les vœux du Rectorat, le Sénat réclame une réforme qui garantisse une gestion plus efficace des quelques biens, aujourd'hui disséminés, qui constituent le patrimoine de l'Université. Le Projet de budget 1989 de l'Université a suscité un débat animé. En se référant à une récente étude concernant les apports et financements de l'Université, le Sénat a estimé que le Centaire de l'Université en 1989/90 devrait être l'occasion de mettre un terme à certaines opérations de rattrapage et de promouvoir certains développements. Le projet de budget 1989 se situe dans la ligne du plan de développement de l'Université pour la période 1988/1991. Suivant les conclusions de sa commission financière, le Sénat a accepté à l'unanimité le projet de budget 1989 à l'intention de l'Etat. Il a en outre voté une résolution à l'intention du Conseil d'Etat concernant la politiques financière relative à l'Université.

Sous réserve de ratification par le Conseil d'Etat, le Sénat a approuvé un accord de coopération avec l'Université de Bamberg dans le domaine de la psychologie. Elle a aussi approuvé les statuts du corps intermédiaire qui règlent l'organisation de ce corps. Notons dans ce contexte que le statut des assistants et autres membres du corps intermédiaire, portant notamment les conditions d'engagement et le statut juridique vis-à-vis de l'Etat, est en cours de révision.

Nous tenons enfin à évoquer brièvement dans ce rapport quelques manifestations qui ont marqué le semestre d'été 1988 à notre Université:

- le 5 mai 1988, l'Université de Fribourg, a commémoré, pour la 13ème fois, la Journée de l'Europe qui a été consacrée année à la Pologne. Nous avons ainsi tenu à rappeler que l'Europe occidentale n'est pas l'Europe entière qu'elle s'étend au centre et à l'est. Plusieurs décennies de distanciation politique, économique et sociale, ne saurait effacer tous ces siècles au cours desquels nous avons constitué l'héritage commun. D'est en ouest, sans minimiser les obstacles et les oppositions, nous avons à mettre en valeur cette héritage commun. Par cette "rencontre avec la Pologne", notre Université a réaffirmé la tradition polonaise de Fribourg. Les plaques commémoratives qui ornent la cité universitaire de Miséricorde, si elles sont hautement symboliques, sont en réalité le reflet d'une tradition d'échange qui nous valu d'accueillir, dès les débuts de l'Université nombre de professeurs, de chercheurs et d'étudiants polonais. Le programme de cette commémoration comprenait une conférence du Prof. Janusz Pasierb, poète lyrique et historien de l'art à Varsovie sur "la Cathédrale comme symbole de l'Europe"; la conférence principale était tenue par M. Aleksandr Gieysztor, historien et directeur du Château Royal de Varsovie sur "l'identité culturelle d'un pays d'Europe; la Pologne d'hier et d'aujourd'hui"; la présidence d'honneur était assumée par le Père Joseph-Marie Bonchenski, philosophe et ancien Recteur de l'Université, qui dans son allocution déclara notamment l'idée de l'indépendance de la conscience par rapport à l'Etat appartient à l'héritage spirituel commun des européens; elle a été vivante dès le XIème siècle en Pologne; un de ses rois l'avait exprimé au temps de la Réforme en disant "je ne suis pas le roi des Consciences humaines". Ce programme était complété par une conférence du Prof. Remigiusz Sobanski, ancien Recteur de l'Académie de théologie catholique à Varsovie sur les relations entre le droit de l'Eglise et de l'Etat. En outre, deux expositions ont été présentées: l'une consacrée à la gravure polonaise contemporaine organisée par la commission nationale suisse pour l'UNESCO et la deuxième préparée par un cercle d'artistes catholiques de Lublin sur le thème "Homme, Société et Transcendance". Un message de liberté et d'espoir se dégagait des oeuvres présentées. Nous avons pu apprécier la chorale académique de l'Université catholique de Lublin, 47 étudiantes et étudiants qui avaient fait 3 jours

d'autocar pour nous rejoindre et qui ont également offert des prestations dans le canton de Fribourg;

- l'Université de Fribourg et l'association suisse de politique étrangère ont organisé, le 8 mars 1988, une table ronde sur la Suisse face au défi de l'Europe. L'échéance de 1992 du marché unique de l'Europe communautaire, avec 320 millions de consommateurs sur plus de 2 millions de km<sup>2</sup>, tourmente beaucoup les industriels et politiciens de notre pays. La relance européenne ne se limite cependant pas à une seule vision marchande. L'Europe technologique, industrielle et commerciale passe par une Europe des compétences et des qualifications; c'est-à-dire, entre autres par une Europe de la recherche (fondamentale et appliquée), une Europe de l'enseignement supérieur, une Europe de la mobilité estudiantine et professorale, une Europe des échanges scientifiques. Si cette démarche n'est pas nouvelle, elle a pris, au fil des trois dernières années, un rythme qui n'est pas sans inquiéter quelque peu les responsables informés de la politique scientifique et universitaire de notre pays. Dans la novance communautaire puissions-nous échapper à la bureaucratisation des échanges scientifiques, préserver l'autonomie de l'enseignement supérieur et de la recherche fondamentale, demeurer fidèle dans un esprit de large ouverte à nos missions premières. L'une de celle-ci est de demeurer ouvert au monde entier;

- le 22 août dernier, l'Union catholique internationale de la Presse a inauguré dans nos murs sa première université d'été. Le programme se déroule sur un mois: deux semaines à Fribourg, une semaine à Lyon et une semaine à Rome. Il propose aux 21 participants représentant 18 nations une préception de l'Europe la plus large possible. Le but principal de cette université d'été est d'accorder l'information sur le terrain à la conscience des grands enjeux européens. Par des conférences, des rencontres et des visites dans les milieux concernés, tous les domaines sociaux-économiques sont abordés sans oublier les différents aspects de la vie religieuse actuelle;

- notre Université s'est présentée, par un stand partagé avec les Editions universitaires de Fribourg et la Bibliothèque cantonale et universitaire, au salon international du Livre et de la Presse à Palexpo-Genève. A en juger par les témoignages reçus des visiteurs et par les observations faites par celles et ceux qui ont animé le stand, cette présence a été appréciée et nous a valu, entre autre, de nombreuses demandes de renseignements sur notre Haute Ecole;

- l'Université de Fribourg a eu l'honneur d'accueillir dans le cadre de la campagne Nord-Sud du Conseil de l'Europe, l'exposition "Negri Pub" consacré à "100 ans d'image des Noirs dans la publicité". L'image des Noirs - dans la caricature, les récits de voyage, les affiches, les étiquettes, les chromos, les buvards et les emballages - évoquait les perceptions coloniales et néo-coloniales. Le vernissage de l'exposition a eu lieu en présence de M. René Felber, Conseiller fédéral, Chef du Département fédéral des affaires étrangères.

Augustin Macheret

Université de Genève

Der Grosse Rat verlangt in einer Motion von der Regierung einen Bericht über die zu erwartenden Auswirkungen der wissenschaftlichen und technischen Zusammenarbeit der EG-Staaten nach 1992 auf die Universität.

Die Universität Genf und die ETH Lausanne haben den Vertrag zur Gründung des "Institut romand de recherche numérique en physique des matériaux" unterzeichnet (IRRMA).

Totalrevision der seit 1976 gültigen Universitätsverordnung.

Die geisteswissenschaftliche Fakultät schafft einen neuen Lizentiats-typus: das Lizentiat "mittels Patenten" ist Studierenden vorbehalten, die neben ihrer Erwerbstätigkeit ein Studium absolvieren möchten.

Genfer Universitätsnachrichten sind seit neuestem im Informationsfenster "DIP-INFOS" des Erziehungsdepartements über Teletext abrufbar. Hinweis auf die 1987 erschienene Genfer Universitätsgeschichte.

Ce printemps, le Grand Conseil a adopté une motion concernant l'Université de Genève et la Communauté économique européenne. Le Grand Conseil craint en effet que notre Université, exclue des nombreux projets et programmes de recherche lancés par la CEE, ne se retrouve complètement isolée par la création d'un espace scientifique et technologique européen. Il invite par conséquent le Conseil d'Etat à lui présenter un rapport sur la situation actuelle de l'Université de Genève dans le contexte européen, ainsi que sur ses perspectives face au monde universitaire de la CEE. Dans cette même, le collège des recteurs et doyens de l'Université a entendu au début de l'année un exposé de M. Christian Risch, de l'Office fédéral de l'éducation et de la science, sur les possibilités de participation de la Suisse aux programmes de coopération européenne dans le domaine des technologies et de la mobilité des scientifiques.

Sur l'initiative du professeur Martin Peter, l'Université de Genève et l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne ont conclu une convention créant un institut romand de recherche numérique en physique des matériaux (IRRMA). Cette convention doit permettre l'exploitation optimale des ressources humaines et matérielles des deux institutions dans la recherche sur les méthodes dites numériques, méthodes qui prennent de plus en plus d'importance dans le domaine de la physique et plus particulièrement de la matière condensée. D'autres universités romandes ont déjà annoncé leur intérêt pour une participation à l'IRRMA, dont les laboratoires seront installés à Ecublens, près de Lausanne.

En vigueur depuis le 1er octobre 1976, le Règlement de l'Université fait actuellement l'objet d'une procédure de révision globale tenant compte des modifications apportées ces dernières années à la Loi sur l'Université (LU) et à son règlement d'application (RALU). Cette révision consiste surtout en une adaptation aux dispositions et améliorera sensiblement la cohésion et l'unité des textes qui régissent le fonctionnement de l'Université.

Pour faciliter l'accès à la formation continue, qui est actuellement une des préoccupations prioritaires de notre université, la Faculté des Lettres a créé une licence par brevets. Ce type de licence, qui ne se substitue pas aux études de licence normales, est réservé à une catégorie d'étudiants qui souhaitent entreprendre des études tout en poursuivant leur activité professionnelle, ce qu'ils ne pouvaient faire jusqu'ici que très difficilement en raison des délais d'études calculés pour les étudiants à plein temps.

Le Département de l'instruction publique du canton de Genève a lancé, au début de l'été, un créneau "éducation" sur Télétex. Il s'agit d'un "journal", DIP-INFOS, qui peut être consulté sur les écrans de télévision par l'intermédiaire du Télétex. Pour ce qui concerne l'Université, ce "journal" comprend d'une part une rubrique d'annonces analogues à celles que l'on trouve dans le carnet de l'Université (cours publics, conférences, colloques, activités culturelles, etc.); d'autre part une



rubrique "actualité universitaire genevoise" donnant de brèves informations sur les événements universitaires d'intérêt général.

La liste des thèses de l'Université de Genève en 1987, avec résumé des thèses et index des noms d'auteurs, peut être obtenue au service des publications de l'Université de Genève, UNI-Dufour, 24, rue Général Dufour, Genève. Rappelons que l'on peut obtenir à la même adresse l'Histoire de l'Université de Genève, 1559-1986, parue l'année dernière, pour le prix de Fr. 75.--.

Adalberto Giovannini

Ecole polytechnique fédérale de Lausanne

Abgänge und Ernennungen von Professoren, Schaffung neuer Laboratorien in der Informatik, eine internationale Tagung zum Thema des künstlichen Herzens, die erste europäische Konferenz "Informatik und Unterricht" und viele weitere Kongresse zeugen von der Vitalität und Ausstrahlung der EPFL im In- und Ausland. Die EPFL beklagt den Tod von Honorarprofessorin Erna Hamburger und Honorarprofessor Robert Mercier. Frau Hamburger war die erste Honorarprofessorin der Hochschule. R. Mercier zählte zu den Mitbegründern der Physikalischen Abteilung. Die EPFL und die Universität wollen künftig enger zusammenarbeiten: Mit jährlich Fr. 400'000.-- sollen interdisziplinäre Projekte der beiden Hochschulen gefördert werden.

Départs et nominations de professeurs, création de nouveaux laboratoires en informatique, mais aussi conférence mondiale sur le coeur artificiel et congrès divers: le semestre d'été 1988, marqué en outre par la nomination de trois docteurs honoris causa lors de la traditionnelle Journée polytechnique, témoigne de la vitalité d'une EPFL en prise directe sur l'actualité scientifique et technique proche ou lointaine.

## Nouvelles du corps professoral

Le professeur Lucien Borel, dont la personnalité indépendante a marqué notre Ecole durant trente-trois ans, a prononcé sa leçon terminale le 28 avril. Sous le titre 'Thermodynamique, énergétique et mutation du vivant', il a fait partager à un nombreux auditoire une passionnante réflexion qui, à partir du deuxième principe de la thermodynamique et de la théorie de l'évolution du monde vivant, l'a amené à définir la place et le devenir de l'homme dans l'univers.

Nommé à l'EPFL de Zurich, le professeur Folker H. Wittmann a quitté le 31 mars dernier le Département des matériaux de l'EPFL, où il dirigeait le Laboratoire des matériaux de construction.

Le tout nouveau département d'informatique s'est vu doter de trois nouveaux laboratoires, ce qui porte leur nombre à treize. Trois professeurs ont été nommés pour les diriger.

C'est ainsi que M. Roger David Hersch, né en 1951, originaire de Chêne-Bougeries (GE), dirigera en qualité de professeur extraordinaires le Laboratoire de systèmes périphériques du Département d'informatique.

M. Stefano Spaccapietra, né en 1944, de nationalité italienne et française, a été nommé professeur ordinaire pour diriger le Laboratoire de bases de données. Il entrera en fonction le 1<sup>er</sup> octobre 1988.

Enfin M. Daniel Thalmann, né en 1946, originaire de Genève, est entré en fonction le 1<sup>er</sup> juillet dernier en tant que professeur ordinaire d'infographie et directeur du Laboratoire du même nom.

Autre nomination, mais au Département de mécanique cette fois, celle du professeur extraordinaire en énergétique industrielle, Daniel Favrat, né en 1948, originaire d'Epalinges (VD). Il est entré en fonction le 1<sup>er</sup> septembre 1988.

Rappelons enfin que durant ce dernier semestre, L'EPFL a déploré le décès de deux professeurs honoraires, Mme Erna Hamburger et M. Robert Mercier.

Première femme à accéder à une telle responsabilité dans l'école et personnalité hors pair, Mme Erna Hamburger, âgée de 77 ans, avait été nommée professeur à l'EPUL en 1957 pour y enseigner l'électrométrie et l'électronique. Elle avait pris sa retraite officielle en 1979, mais était restée très active tant à l'EPFL (où elle s'occupa de la formation des étudiants pour les relations homme - technique - environnement) qu'au sein de commissions nationales et internationales dans le domaine des normes électriques fondamentales.

L'un des principaux créateurs de la section de physique de notre Ecole, le professeur Robert Mercier avait été nommé en 1936 à l'Université de Lausanne et à l'Ecole d'Ingénieurs, puis, plus tard, en tant que professeur ordinaire de mécanique à l'Université de Neuchâtel. Auteur de publications remarquées, il conduisit des recherches dans le domaine des ultrasons, de l'optique et de la résonance magnétique et assumait de hautes responsabilités sur le plan international. Décédé le 28 juin 1988, il avait pris sa retraite - active - en 1974.

Trois docteurs honoris causa

La vie de l'EPFL a été rythmée par les manifestations académiques habituelles du semestre d'été: le 15 avril, c'était la remise de leurs diplômes à 63 nouveaux architectes; le 3 mai, la Journée polytechnique. Lors de cette dernière manifestation, que le Conseiller fédéral Flavio Cotti a honoré de sa présence, trois personnalités se sont vu décerner le titre de Docteur honoris causa EPFL: le prof. René Boite, de la Faculté polytechnique de Mons (B), pour son activité dans le domaine des circuits et systèmes; le prof. John W. Fisher, de l'Université Lehigh (USA), pour son apport à la conception des structures métalliques; et le prof. W. David Kingery, du MIT (USA), pour sa contribution au développement de la science de la céramique.

L'EPFL au pays des industriels

Lors de cette Journée polytechnique, il a beaucoup été question du resserrément des liens que l'Ecole entretient avec l'économie. On sait le rôle que joue à cet égard le CAST, Centre d'appui scientifique et technologique de l'EPFL, qui a présenté en mai son rapport d'activité 1987, à l'occasion de l'assemblée générale de l'Association pour la promotion des liaisons EPFL-Economie (APLE). Sollicité 350 fois, au cours de la seule année 1987, par des entreprises de toute la Suisse et même de l'étranger, le CAST peut se targuer de remplir toujours plus efficacement son mandat d'interface avec l'économie.

Outre ses services individualisés, le CAST offre de nombreuses occasions de contact entre chercheurs et industriels à travers ses Rencontres EPFL-Economie. Le dernier semestre d'été en a compté quatre, dont deux décentralisées: à Delémont, il a été question des PME face à l'évolution (notamment l'informatisation) de la production; à Fribourg, ce sont la normalisation et son impact sur les échanges commerciaux qui ont été dans le collimateur. Deux autres rencontres ont eu lieu à l'EPFL: l'une sur le type de postformation susceptible de répondre au besoin de l'industrie, l'autre, sous le titre "La lumière, vecteur d'information" consacrée aux techniques avancées de l'optoélectronique.

#### Histoire de coeur

Les spécialistes mondiaux du coeur artificiel se sont retrouvés à l'EPFL le 18 juin 1988 à l'initiative du professeur Charles Hahn, directeur de l'Institut suisse de recherche cardiovasculaire (IRCV Sion), et du professeur Marcel Jufer, directeur du Laboratoire d'électromécanique de l'EPFL.

Rappelons que ces deux chercheurs mènent depuis plusieurs années une recherche commune pour la mise au point d'un coeur électromagnétique implantable, autonome et doté d'une durée de vie de cinq ans; ce coeur artificiel devra évidemment être d'un poids et d'une taille comparables à ceux d'un coeur naturel, un objectif déjà atteint par les chercheurs suisses, qui ont saisi l'occasion de ce symposium mondial pour partager les connaissances des spécialistes présents, venus en majorité des USA, mais aussi du Japon et de France.

#### Le prix Latsis à un chercheur de l'EPFL

La Fondation Latsis international, qui appuyait l'organisation de la conférence sur le coeur artificiel, a décerné par ailleurs son prix 1988, d'une valeur de 25 000 francs, à un autre chercheur de l'EPFL: M. Jacques Moser. Cet ingénieur chimiste et docteur en sciences techniques a reçu cette distinction pour sa recherche de haut niveau dans le domaine des

semi-conducteurs colloïdaux. Une recherche qu'il a effectuée dans le cadre de son travail de doctorat à l'Institut de chimie physique et qui a débouché, entre autres applications, sur le développement à l'EPFL d'un nouveau type de pile solaire, d'un rendement exceptionnel.

Carrefour de l'Europe et du monde

Outre les traditionnelles manifestations "maison" dont certaines - comme la Journée du LAMI (Laboratoire de microinformatique) sur les automates cellulaires et les neurones artificiels - ont connu un retentissement international, de nombreux congrès européens ou mondiaux, à Lausanne ou dans la région, ont été mis sur pied ou encadrés par l'EPFL.

Citons d'abord ISIR 18 (18e Symposium international de robotique industrielle), tenu dans le cadre du salon COMPUTER + ROBOT 88 à Beaulieu (Lausanne). Cet important rendez-vous mondial était présidé cette année par le prof. Christophe W. Burckhardt, directeur de l'Institut de microtechnique de l'EPFL. Les développements de cet institut dans le domaine de la robotique, qui ont été matière à plusieurs interventions remarquées au cours du symposium, étaient en outre présentés au public dans le stand EPFL de COMPUTER + ROBOT 88.

Une série d'autres rencontres se sont succédées au cours de la "pause" estivale. Du 7 au 9 juillet, le Département de génie civil, via son Institut des sols, roches et fondations, conviait les constructeurs à un congrès sur les problèmes de la fiabilité en génie civil et leur approche probabiliste et statistique. Puis, du 10 au 15 juillet, le même institut enchaînait avec le 5e Symposium international sur les glissements de terrain (ISL 88), organisé à Beaulieu sous les auspices du Comité sur les glissements de terrain de la Société internationale de mécanique des sols et des travaux de fondation, et assorti d'une exposition technique.

Du 25 au 29 juillet s'est déroulée à Beaulieu la première Conférence européenne "Informatique et enseignement" (ECCE 88), complétée par une exposition. Des centaines de personnes se sont retrouvées à cette occasion pour analyser le développement accéléré des relations entre informatique et enseignement, ainsi que l'importance et les effets de toutes les formes et politiques d'enseignement assisté par ordinateur (EAO). En parallèle se tenait la conférence bisannuelle EURIT sur l'impact des technologies de l'information sur l'éducation.

Organisé par l'American Society of Mechanical Engineers (ASME) avec la participation du Laboratoire de thermique appliquée et de turbomachines de l'EPFL, le symposium "ASME COGEN-TURBO 88" s'est tenu les 30, 31 août et 1er septembre 1988 à Montreux. Il avait pour objet les développements techniques les plus récents en matière de cogénération (production conjointe d'énergie motrice et de chaleur) et d'optimisation du rendement des turbines.

Du 26 au 30 septembre, enfin, l'Aula de l'EPFL accueillera la 20e Conférence de l'European Physical Society - Section of Macromolecular Physics. Au programme, les phénomènes physiques qui contribuent à l'endommagement des matières dites synthétiques: un domaine de recherche que privilégie le Laboratoire des polymères du Département des matériaux de l'EPFL, coorganisateur de cette rencontre.

Bon voisinage

Mais la politique d'échanges et d'ouverture de l'EPFL n'exerce pas seulement ses effets sur les plans nationaux et internationaux. Un accord a été conclu avec notre plus proche voisin, l'Université de Lausanne, pour stimuler la coopération en matière de recherche. C'est ainsi que chaque année, désormais, une somme de 400 000 francs - versée pour moitié par chacun des partenaires - servira à subsidier des projets de recherche commune choisis pour leur qualité élevée, leur originalité et leur caractère interdisciplinaire.

Université de Lausanne

Gründung zweier neuer Institute im Bereich der Informatik. Der Ausbau der Informatik - vom zentralen Grossrechner bis zu den Personal-Computern - an den Arbeitsplätzen der einzelnen Institute stellt die wohl entscheidendste Neuerung der letzten beiden Jahre dar.

Neue Dienstleistungen: Zentrum für audio-visuelle Unterstützung des Unterrichts, Photothek, Videothek.

Das neue Informationsorgan "UNISCOPE", das neben den Universitätsnachrichten auch einen redaktionellen Teil (Interviews, Reportagen, Buchbesprechungen usw.) enthält, wird während des Semesters wöchentlich erscheinen; die illustrierte Vierteljahresschrift "UNI Lausanne" widmete ihre letzten beiden Hefte thematisch den Frauen an der Universität und den Beziehungen der Uni Lausanne zum Wallis.

L'été 1988 a vu la naissance de deux nouveaux instituts: l'Institut d'informatique et organisation, rattaché à l'Ecole des HEC, et l'Institut d'informatique-sciences, rattaché à la Section mathématiques et, par elle, à la Faculté des sciences. L'informatique universitaire lausannoise est maintenant organisée ainsi: le Centre informatique assure le fonctionnement de l'ordinateur central, un VAX-Cluster, qui offre une grande puissance de calcul tout en servant d'accès aux réseaux et aux appareils extra-universitaires, parmi lesquels les CRAY des Ecoles polytechniques fédérales. Le VAX est relié au réseau interne de l'Université, qui favorise l'intercommunicabilité de nombreux centres. Le Centre informatique assure le fonctionnement de l'informatique "lourde", tout en garantissant divers services à tous les utilisateurs.

Par ailleurs, les facultés disposent d'importants moyens en microinformatique. Les deux instituts mentionnés ci-dessus, grâce à leurs très nombreux micro-ordinateurs, offrent d'excellents moyens d'enseignement et de formation. Simultanément, ils permettent l'accès au réseau et donc à des moyens plus puissants. La microinformatique est largement diffusée



et nombreux sont les enseignants et assistants qui disposent de leur propre ordinateur. Les Facultés des lettres et des sciences sociales et politiques se mettent largement à l'électronique et la plupart des mémoires de licence sont maintenant saisis sur ordinateur, et souvent largement pourvus de tableaux, de statistiques et de graphiques. On peut dire que, dans le domaine des équipements, le fait le plus visible de ces deux dernières années est la multiplication en tous lieux des écrans.

Au nombre des services nouvellement offerts, signalons l'ouverte au Bâtiment Central d'un Centre des moyens audio-visuels doté d'un appareillage permettant des réalisations intéressantes au profit de l'enseignement. Une photothèque est en voie de création et les bandes-video pourront être conservées, en attendant la médiathèque prévue en collaboration avec la Bibliothèque universitaire.

L'administration n'est pas en reste; à côté d'une bureautique entièrement électronisée, on développe des applications dans le domaine de la gestion: fichier d'étudiants, programmes comptables, statistiques diverses. C'est là le domaine du Service d'informatique administrative (SIA).

Les activités du Service de presse et relations publiques se maintiennent à un haut niveau: le printemps a vu la parution d'un nouveau périodique, hebdomadaire durant les périodes de cours, UNISCOPE. Diffusé dans les sites universitaires au moyen de cassettes, UNISCOPE comprend une partie rédactionnelle, rapportant des points d'actualité, des interviews, des petits reportages, des comptes-rendus de livres. On y trouve en outre un programme des activités hebdomadaires: conférences, congrès, colloques, expositions, etc.

Deux numéros d'UNI Lausanne, le périodique illustré de l'Université, qui paraît quatre fois par an, ont vu le jour. L'un était consacré aux femmes à l'Université. Le second, intitulé: " L'Université de Lausanne, le Valais et les Valaisans", a été publié à l'occasion de la Foire du Valais-Comptoir de Martigny.

En effet, désireuse de mieux se faire connaître en Valais, l'Université de Lausanne a accepté une invitation des autorités valaisannes et des organisateurs de la Foire du Valais. Elle y était présente du 30 septembre au 9 octobre en qualité d'hôte d'honneur. Elle bénéficiait du patronage conjoint des Conseils d'Etat des cantons de Vaud et du Valais. L'Université de Lausanne compte actuellement environ 500 étudiants valaisans. Elle souhaiterait que ce nombre augmente, tant il est vrai qu'avec ses nouvelles installations de Dorigny, elle est en mesure d'offrir des conditions de travail très favorables. A l'occasion de la Foire du Valais, une convention fixant les termes de la collaboration entre le Valais et l'Université de Lausanne a été signée. Par ailleurs, un Comité de liaison, comprenant un certain nombre de personnalités du Valais, a été constitué.

Ajoutons dans le domaine des relations extérieures de l'Université l'inauguration de l'antenne romande de l'Institut suisse pour l'étude de l'art, qui poursuit notamment l'étude des oeuvres d'art des collections privées suisses.

Terminons en signalant le changement de doyens intervenu au 1er septembre 1988. Le Conseil des doyens est désormais composé comme suit: théologie, prof. Eric Junod; droit, prof. J.-F. Poudret; lettres, prof. G. Papini; sciences sociales et politiques, prof. C. Voelin; HEC, prof. F. Léonard; sciences, prof. P. Hainard; médecine, prof. Y. Saudan.

Pierre Ducrey

Université de Neuchâtel

Der gegenwärtige Stand der Informatik-Ausrüstung spiegelt in seiner Heterogenität das Konzept wider, in der Informatisierung den unterschiedlichen Nutzungsbedürfnissen entgegenzukommen. Untersuchung zur regionalen Herkunft der Neuenburger-Studierenden.

Erfolg und Misserfolg beim Versuch, Unternehmensführung als Disziplin in der Universität zu verankern.

Verschiedene Kolloquien in Philosophie, Epistemologie, Theologie und internationalem Recht.

Ständige Abnahme der Studentenzahlen in den altphilologischen Fächern: Eine Umfrage an den Gymnasien soll die Gründe dafür erheben und Ausgangspunkt für Gegenmassnahmen bilden.

Tag der offenen Tür am Institut für Mikrotechnik; mehr als 400 Teilnehmende an den Kursen der Altersuniversität.

Im Alter von 90 Jahren ist Honorarprofessor Werner Günther (deutsche Sprache und Literatur) verstorben.

A l'heure actuelle, l'équipement informatique de l'Université de Neuchâtel est fort diversifié et hétérogène: cela signifie qu'il est adapté aux besoins de chaque faculté et de chaque institut. Evidemment, le Centre de calcul, dépendant directement du rectorat, tâche de maintenir un regard d'ensemble et de conseiller les divers départements en fonction de leurs besoins. Des sciences à la théologie en passant par le droit, les sciences économiques et les lettres, on trouve des ordinateurs partout pour des utilisations qui, additionnées, illustrent la plupart des possibilités des machines.

L'Institut de géographie de la faculté des lettres a examiné la provenance des étudiants neuchâtelois de l'Université: les cartes qu'il

a établies font observer que le recrutement est fonction de la zone d'influence directe des villes ou de la présence d'un Gymnase. Cependant, en rapport à l'ensemble de la population, ce ne sont plus les villes qui présentent la proportion la plus élevée d'étudiants ( 1 à 1,5%), mais les communes résidentielles entourant Neuchâtel. Ce qui pose directement la question du statut socio-économique des parents.

La situation économique de ces dernières années suffit à expliquer l'intérêt et l'effort particulier que l'Université a conféré à l'entreprise, à sa création, à sa gestion et aux innovations. A ce sujet, le semestre enregistre un succès et un échec. Le succès est celui du deuxième cours dit 'd'Entrepreneurship' qui s'est achevé ce printemps pour 25 participants qui ont obtenu le certificat, deux d'entre eux décrochant, en outre, des prix. Une nouvelle édition de ce cours commencera cet automne. Son directeur, le professeur de droit Jean Guinand a été invité à la présenter aux responsables de la promotion économique du canton de Genève.

Par contre, l'idée de création d'une 'Business School' dans le cadre de l'Université a dû être abandonnée, au grand regret de tous les partenaires, sauf peut-être des milieux de l'économie privée qui n'ont pas manifesté l'enthousiasme suffisant et dont les promesses de soutien financier n'ont pas suivi.

L'Université a participé au Salon du Livre d'une double façon: par un stand qui présentait certaines des publications de ses enseignants et par un groupe d'étudiants en journalisme qui ont contribué à la confection du journal.

En collaboration avec l'Association F. Gonseth - Institut de la méthode - , dans le cadre de la faculté des lettres, un colloque international a été mis sur pieds par les professeurs Bonsack (Neuchâtel) et Lauener (Berne) sur le thème "Réalisme actuel", du 26 au 29 mai.

Au coeur de l'été (25-28 juillet) le professeur Dodge avec deux collègues autrichien (Laveri Fedorov) et anglais (Henry Wynn) a réuni un autre colloque international sur l'expérience et l'expérimentation scientifiques, leur planification, leur optimisation. Deux instituts de théologie, celui des Sciences bibliques de la faculté de théologie de l'Université de Lausanne et celui des Recherches Herméneutiques et Systématiques de la faculté de Neuchâtel ont réuni leurs chercheurs autour du thème "Promesse - Attente - Histoire": un samedi de mai, les participants ont entendu trois conférenciers, spécialistes de trois disciplines différentes.

Du 13 au 15 octobre s'est tenu le 4<sup>e</sup> séminaire de droit international et européen sur le thème "L'Avenir du libre-échange européen", dont un des intervenants a été le Conseiller fédéral René Felber.

Constatant le nombre toujours plus petit d'étudiants intéressés par le grec et le latin, les professeurs André Schneider et Walter Spoerri ont entrepris d'interroger par questionnaire les personnes qui leur paraissent pouvoir proposer des explications ou des remèdes. Ils poursuivent cette enquête auprès des gymnasiens. Leur ambition est, si possible, d'enrayer cet inquiétant mouvement de baisse.

Une centaine de gymnasiens de classe terminale, provenant de toute la Suisse, ont visité l'Institut de microtechnique qui les invitait une journée d'information sur les études en électronique physique. Certains d'entre eux ont fait le pas dès octobre et se retrouvent étudiants à Neuchâtel cet automne.

L'Université du troisième âge a réuni plus de 400 participants en trois lieux du canton: Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Val-de-Travers. Après la fin du cycle, ce printemps, ils ont pu participer à diverses excursions ou manifestations organisées à leur intention par le professeur R. Jeanneret.

L'Université de Neuchâtel a perdu une éminente personnalité: le professeur honoraire Werner Günther (langue et littérature allemandes) est mort à l'âge de 90 ans. On lui doit non seulement un 'Cours supérieur de langue allemande' mais aussi beaucoup d'études sur des écrivains, particulièrement sur des auteurs suisses.

Pierre-Luigi Dubied

Hochschule St. Gallen

La croissance des chiffres d'étudiants continue de façon inquiétante. L'inauguration de l'annexe est prévue pour juin 1989. Création d'un nouveau "Kulturfach": Economie et sociétés de l'Extrême Orient, ainsi que d'un curriculum Management de l'information. Extension des jumelages des accords d'échange avec des universités étrangères. Management-Symposium (ISC) très réussi. Administration efficiente et bilan 1987 favorable. Nouvelle loi universitaire approuvée par le Conseil Cantonal, d'où la nécessité d'élaborer un nouveau Statut pour la HSG. Augmentations des salaires prévues pour 1989 et 1990. Après les 16 ans de l'"ère Ernst Rüesch" (élu Conseiller aux Etats) le nouveau Directeur du Département de l'Education Publique du Canton et Président du Conseil de l'Université est (depuis juillet) M. Hans Ulrich Stöckling.

Das Sommersemester an der Hochschule St. Gallen stand mehr denn je im Zeichen der Raumnot. Mit einer Zuwachsrate von 9,7% bei den Studentenzahlen lag die HSG im April 1988 im Vergleich mit den anderen Schweizer Universitäten einsam an der Spitze. Ein Blick in die Statistik für das Wintersemester 87/88 ergibt das folgende Bild: Das Gesamttotal der Studenten betrug 3568, darunter 551 Frauen. Ein leichter Anstieg der Studentinnen ist unverkennbar, währenddem die geltende Regelung, (durch eine selektive Aufnahmeprüfung) nicht mehr als 25% Ausländer zuzulassen, den immer stärker werdenden Andrang ausländischer Studierender im proportionalen Rahmen hielt: gegenüber 2651 Studierenden Schweizer Nationalität standen 815 aus Europa und 38 aus aussereuropäischen Ländern stammende Ausländer. Bemerkenswert ist ferner, dass im vergangenen Wintersemester ganze 2685 Hörer (ohne immatrikulierte Studenten) die öffentlichen Vorlesungen an der HSG besucht haben. Ein gewisser Trost angesichts dieser Studentenflut ist der rasante Fortschritt beim benachbarten Ergänzungsbau, dessen Einweihung im Sommersemester 1989 zu erwarten ist. Aus dem Bereich der Lehre ist zu berichten, dass auf Oktober 1988 als neues Kulturfach "Wirtschaft und Gesellschaft Ostasiens" (Prof. Dr. Th. Leuenberger) eingeführt wird, mit Rücksicht auf das im pazifischen Raum neu entstandene Schwergewicht wirtschaftlicher und

technologischer Entwicklung. Der Senat hat ferner einem neuen Lehrgang Informationsmanagement zugestimmt. Die Errichtung eines vor allem für die Zwecke der Weiterbildung geplanten Kurszentrums in Rotmonten ist leider im Quartier auf unerwartet starken baupolitischen Widerstand gestossen.

Die "Aussenpolitik" der HSG hat dank der Initiative von Prorektor Dr. Heinz Hauser an Dynamik gewonnen. So wurden Austauschprogramme geschlossen zwischen der HSG einerseits und der University of Chicago, der Stockholm sowie der Helsinki School of Economics, der Ecole Supérieure de Commerce de Paris, der Universität Mannheim und der Wirtschaftsuniversität Wien. Zum 18. Mal hat auch in diesem Sommer (16./18. Mai) an der HSG das Internationale Management-Gespräch stattgefunden, diesmal unter dem Leitthema "Corporate Dynamics: Vision and Action". Es waren wiederum zwanzig Referenten und etwa 900 Gäste aus 25 Ländern zu diesen ISC-Symposium nach St. Gallen gekommen. Am 11. Juni 1988 fand der traditionelle Hochschultag statt. Auf Antrag der Kulturwissenschaftlichen Abteilung ist François Bondy als einem Vermittler zwischen den Literaturen sowie als weitsichtigem politischem Kommentator und Publizisten der Titel eines Dr. rer. publ. h.c. verliehen worden. Zu den musischen Aktivitäten im Sommersemester gehörte das sechste Hochschulkonzert unter der Leitung von Domkapellmeister Roland Bruggmann sowie eine gelungene Inszenierung des Studententheaters.

Der Senat hat wie üblich viermal getagt. In der Aprilsitzung konnten zwei neue Mitglieder begrüsst werden: Prof. Dr. Alfred Koller als Extraordinarius für Privat- und Versicherungsrecht und Prof. Dr. Hans Dieter Seghezzi als Extraordinarius für Technologie. Letzterer sowie auch der Wirtschaftsethiker Prof. Dr. Peter Ulrich und der Ordinarius für Privat-, Handels- und Wirtschaftsrecht, Prof. Dr. Carl Baudenbacher, haben im Laufe dieses Semesters ihre Antrittsvorlesung gehalten. In der Mailsitzung hat Rektor Prof. Dr. Johannes Anderegg nach kurzem Rückblick vor allem einen Ausblick auf die nächsten zwei Jahre skizziert. Im Bereich der Lehre sei zu erwarten, dass der wachsende Studentenbergaewältigt werden könne, hingegen sei die Weiterbildung insgesamt noch nicht befriedigend ausgebaut und koordiniert. Im Bereich der Forschung und



der Institute bestehe ebenfalls ein deutlicher Aufholbedarf und zudem die Notwendigkeit einer organisatorischen Sanierung. Die Kontakte der HSG zur Wirtschaft seien nach wie vor gut. Die Raumnot werde etwas gemildert durch die von privater Hand finanzierte Errichtung eines zusätzlichen Hörsaals beim Ergänzungsbau. Eine grosse Aufgabe stelle in nächster Zukunft die Einführung (auf 1. Januar 1989) des soeben vom Kantonsrat verabschiedeten neuen Hochschulgesetzes, aufgrund dessen ein neues Statut für die HSG zu erarbeiten ist.

Aus der Forschungskommission wurde berichtet, dass beabsichtigt sei, die Erfolgskontrolle zu verstärken. Für die Zeit vom 20. bis 22. Oktober 1988 ist das Sechste St. Galler Forschungsgespräch angekündigt mit dem Thema "Kooperation in sozialen Systemen", unter der Leitung von Prof. Dr. Rolf Wunderer. Die Belange der Verwaltung sind bei Dr. Franz Hagmann gut aufgehoben. Der Ausbau der EDV und einer neuen Telefonanlage haben die Kommunikation verbessert, und der Jahresabschluss für 1987 ist besonders günstig ausgefallen. Auf den 1. Januar 1989 hat der Hochschulrat dem Regierungsrat eine Reallohnerhöhung für Dozenten und Assistenten beantragt (allgemein 1% sowie 1,5% der Maxima der Gehaltsklasse). Auf den 1. Januar 1990 ist eine weitere Erhöhung des neuen Höchstansatzes um 1% vorgesehen. Aus dem Hochschulrat ist ferner zu melden, dass in der Nachfolge von Prof. Albonico im Hochschulrat erstmals eine Frau in dieses Gremium gewählt worden ist (per 1.7.88), in der Person von Frau Dr. Anita Dörler. Der neue Vorsteher des Erziehungsdepartementes und neuer Präsident des Hochschulrats ist vom gleichen Zeitpunkt an Herr Regierungsrat Hans Ulrich Stöckling. Damit geht eine eigentliche Ära zu Ende, nämlich die 16 Amtsjahre, die der bisherige Erziehungschef des Kantons St. Gallen, der jetzige Ständerat Ernst Rüesch, mit grossem Einsatz und Erfolg in den Dienst der Hochschule gestellt hatte. Im Verlauf des Sommersemesters ist durch den Hochschulrat auch ein neues grafisches Erscheinungsbild für die HSG genehmigt worden, das im Winter offiziell eingeführt wird. Im Hinblick auf seine Pensionierung verabschiedet der Unterzeichnete sich hiermit nach zehnjähriger Tätigkeit als Berichterstatter für das "Bulletin".

Gustav Siebenmann

Eidgenössische Technische Hochschule Zürich

Débat sur la nouvelle loi des EPF: Devant la commission compétente du Conseil des Etats, la délégation des professeurs a défendu sa demande pour une reconnaissance appropriée, correspondant à sa grande responsabilité et pour une liberté d'action suffisamment grande. Les représentants du corps intermédiaire et des étudiants se sont avant tout prononcés pour une participation adéquate. - Nouvelle structures de l'EPFZ: les tâches incombant aux 19 départements à créer à côté de celles des divisions et instituts, restent toujours mal définies et peu claires. - Création d'un forum pour les problèmes de l'écologie. - La direction de la Haute Ecole est élargie par un responsable des questions liées à la recherche. Le professeur Hütter est le désigné pour la nouvelle position. - Proposition de partager la division des sciences naturelles en une division de biologie, une division des sciences écologiques et une division des sciences de la terre.

Im Zusammenhang mit den Beratungen über das neue ETH-Gesetz fanden am 1. Juni 1988 in Bern Hearings vor der Kommission für Wissenschaft und Forschung des Ständerates statt. Angehört wurden die Vertreter der Dozentenkommissionen, Reformkommissionen, des Mittelbaus, der Studentenverbände sowie der Personalausschüsse beider Hochschulen ETHZ und EPFL. Das Hauptanliegen der Dozentenvertreter der ETHZ bestand darin, den anwesenden Parlamentariern klar zu machen, dass eine technische Hochschule nicht einer Dienstleistungsinstitution wie etwa den SBB oder der PTT gleichgesetzt werden kann und dass den Professoren im Hinblick auf die besondere Verantwortung, die sie in unserem kleinen Land zu tragen haben, eine entsprechende Stellung mit ausreichenden Freiräumen zukommen sollte. Die Vertreter des Mittelbaus und insbesondere diejenigen der Studierenden setzten sich vor allem für eine angemessene Mitsprache ein.

Die Neustrukturierung der ETH Zürich, d.h. die Bildung von Departementen, lieferte auch im vergangenen Sommersemester wieder einigen Gesprächsstoff. Die Schulleitung versandte am 16. Juni 1988 ein Schreiben an alle ordentlichen und ausserordentlichen Professoren sowie an die Assistenzprofessoren, in dem sie die Bildung von 19 Departementen fest-

legt und eine Zuweisung der Professoren zu diesen Departementen vornimmt. Die Reaktionen fielen unterschiedlich aus. Man beanstandete die zum Teil unzweckmässige Namengebung der Departemente sowie die nicht in allen Fällen begründbare Zuteilung der Dozenten. Insbesondere herrscht aber ganz allgemein ein ungutes Gefühl, weil eigentlich niemand genau weiss, welche Aufgaben die Departemente neben denjenigen der Abteilungen und der Institute übernehmen sollen. Die Schulleitung hat nun die Absicht, in nächster Zeit die noch fehlenden Informationen zu liefern. Insgesamt kann aber der vorgesehene Fahrplan für die Einführung der neuen Struktur nicht eingehalten werden; zum bereits verschobenen Datum vom 1.1.89 dürfte sich nochmals ein Jahr hinzuaddieren.

An der ETH Zürich wurde am 12. April 1988 ein Forum für Umweltfragen gegründet. Es soll zu aktuellen Umweltfragen aus wissenschaftlicher Sicht Stellung beziehen, künftige Umweltprobleme frühzeitig zu erkennen versuchen und an der Entwicklung von Handlungskonzepten zur Lösung anstehender Probleme mithelfen. Das Forum besteht aus neun Professoren, die in verschiedenen Fachbereichen tätig sind; den Vorsitz führt Prof. Dr. H. Flühler (Bodenphysik).

Die Schulleitung erfuhr eine personelle Erweiterung. Neben dem Präsidenten, dem Vizepräsidenten für den Bereich Lehre (Rektor), dem Vizepräsidenten für den Bereich Planung und Entwicklung sowie dem Vizepräsidenten für den Bereich Dienste (bisher "für Verwaltung") wurde die Stelle eines Vizepräsidenten für den Bereich Forschung geschaffen. Der Aufgabenkreis reicht von planerischen Belangen über Entscheide betreffend Mittelzusprachen bis zur Förderung der Aussenbeziehungen. Diesem Vizepräsidenten sollen die neu zu schaffenden Departemente unterstellt werden. Als Stelleninhaber wurde Prof. Dr. R. Hütter (Mikrobiologie) designiert. Er wird sein Amt am 1. Oktober 1988 antreten.

An der Sitzung vom 31. Mai 1988 hat die Schulleitung dem Schweizerischen Schulrat zuhänden des Bundesrates beantragt, die Abteilung Naturwissenschaften in drei neue Abteilungen zu gliedern, in denen je das Diplom

eines Naturwissenschaftlers erworben werden kann: Abteilung für Biologie, Abteilung für Umweltnaturwissenschaften und Abteilung für Erdwissenschaften.

Peter Leuthold

Universität Zürich

155e anniversaire de la fondation de l'université avec le discours du nouveau recteur, le prof. H.H. Schmid. Sept personnalités ont été distinguées par un doctorat d'honneur.

Observations critiques de l'université face au projet d'une nouvelle loi d'organisation de l'enseignement.

Commémoration du 40ème anniversaire de la Déclaration générale des droits de l'homme avec un cycle de conférences publiques.

La journée de la porte ouverte mettait l'accent, cette année, sur la présentation des multiples applications que l'informatique offre aux disciplines les plus diverses de la médecine à la grammaire comparée.

La présentation du projet de recherche "Violence sexuelle en Suisse" par l'Institut de psychologie a trouvé un écho retentissant dans la presse.

An der 155. Stiftungsfeier der Universität Zürich am 29. April 1988 hielt Rektor Hans Heinrich Schmid seine Rede zum Thema "Timor domini sapientiae". Der Satz - "die Furcht des Herrn ist der Anfang der Weisheit" - stammt aus dem Alten Testament und findet sich auf dem Medaillon der Rektoratskette der Zürcher Universität - ein Anlass zur Reflexion für Rektor Schmid, der von Haus aus ordentlicher Professor für alttestamentliche Wissenschaft ist. Die Vertreterin der Studierenden, lic. iur. Valerie Girsberger, machte sich Gedanken zum Universitätsstudium zwischen Bildung und Ausbildung. Sie stellte "... kaum Musse zum Nachdenken" fest; eine Neubesinnung auf alte Werte könne heute paradoxerweise revolutionär wirken.

Mit dem Ehrendoktor der Universität Zürich wurden sieben Persönlichkeiten ausgezeichnet: der Bündner Vadian-Forscher Conradin Bonorand und der Obdachlosenpfarrer Ernst Sieber, Zürich, von der Theologischen Fakultät; von der Rechts- und staatswissenschaftlichen Fakultät der Glarner Rechtshistoriker Fridolin Stucki und der deutsche Jurist Karl-Heinz Schwab; von der Medizinischen Fakultät der norwegische Neurophysiologe Per Oskar Andersen; der Joyce-Spezialist Fritz Senn, Zürich, von der Philosophischen Fakultät I und der Geograph Waldo R. Tobler, Santa Barbara/Kalifornien, von der Philosophischen Fakultät II.

Preise für die hervorragende Abschlussarbeiten verlieh die Universität an vier Studierende.

Der akademische Senat nahm Stellung zum geplanten Gesetz über die Organisation des Unterrichtswesens. Dabei handelt es sich um ein Rahmengesetz für das ganze Unterrichtswesen, das jedoch nicht an die Stelle des Unterrichtsgesetzes von 1859 treten würde, sondern dieses lediglich schrittweise ersetzen soll. Der Stellungnahme, die einige Bedenken über das neue Unterrichtsorganisationsgesetz beinhaltet, stimmten auch die Privatdozenten, die Assistentenvereinigung und die EGStR-Fraktionen zu.

Gegen die dritte Bauetappe der Universität Irchel wurde Rekurs erhoben, der jedoch abgewiesen wurde. Der Baubeginn verzögerte sich deshalb um ein Jahr auf den 1. März 1989.

Zur Feier des vierzigjährigen Bestehens der Allgemeinen Erklärung der Menschenrechte fand am 23. Juni eine öffentliche Vortragsveranstaltung statt. Ian Martenson, Generaldirektor des Sitzes der Vereinten Nationen in Genf und stellvertretender Generalsekretär für Menschenrechte, gab einen Ueberblick über "Vierzig Jahre Menschenrechtsschutz durch die Vereinten Nationen". Zur Durchsetzung der Menschenrechte im weltweiten Rahmen sprach Prof. Christian Tomuschat von der Universität Bonn, Mitglied der Völkerrechtskommission der Vereinten Nationen und früheres Mitglied des Menschenrechtsausschusses der Vereinten Nationen. Prof.

Dietrich Schindler von der Universität Zürich beleuchtete das Verhältnis der Schweiz zum internationalen Menschenrechtsschutz. Anschliessend diskutierten die drei Referenten unter der Leitung von Prof. Daniel Thürer von der Universität Zürich die Lage der Menschenrechte heute.

Der diesjährige Tag der offenen Tür der Universität stand ganz im Zeichen der Informatik. Am 25. Juni konnte sich das Publikum an der Universität Irchel über den Einsatz der Computer in verschiedensten Bereichen der Wissenschaft orientieren. Von Führungen durch das Rechenzentrum, Demonstrationen zum Gebrauch des Computers in Medizin und Naturwissenschaft bis zur Analyse altindogermanischer Texte mit Hilfe des Computers stand ein weit gefächertes Programmangebot bereit. Entsprechend rege war das Interesse der zahlreichen Besucher.

Die von der Universität mit der ETH-Zürich gemeinsam organisierten interdisziplinären Veranstaltungen hatten die Frage nach der Sicherheit des Menschen und die kopernikanische Revolution in der Astronomie zum Thema. Der "homo religiosus" stand im Mittelpunkt der Interdisziplinären Vorlesungsreihe an der Philosophischen Fakultät I.

Grosse Resonanz in der Presse fand das Forschungsprojekt "Sexuelle Gewalt in der Schweiz" der Sozialforschungsstelle des Psychologischen Instituts. Vom 22. August bis zum 2. September konnten betroffene Frauen und Männer anonym mit Projektmitarbeitern telefonisch Kontakt aufnehmen, um über ihre Erfahrungen mit sexueller Gewalt zu berichten. Die Resultate des Projektes werden im Frühjahr 1989 der Oeffentlichkeit vorgestellt.

Brigitte Bänziger